La jeune meurtrière de Mme Rotschild a été écrouée

M. Pène, commissaire de police du Faubourg Montmartre, après avoir une dernière fois fait préciser par la jeune Elise Flapp les circonstances qui précédèrent l'accomplissement de son forfait et notamment le soin qu'elle prit de se préparer un alibi en sortant ostensiblement de la maison de la rue de Châteaudun pour y rentrer tout aussitôt sans être vue par l'escalier de service, a consigné toutes ces dépositions dans un procès-verbal qu'il a transmis au Parquet, en même temps qu'il faisait conduire la jeune meurtrière au Dépôt.

La mère d'Elise Flapp s'est, de son côté, présentée dans la matinée au bureau de M. Pène. Elle a déclaré à ce magistrat que depuis deux mois, sa fille ne lui avait pas adressé, comme auparavant, le montant de ses gages. C'est sans aucun doute, comme la jeune criminelle l'a déclaré, dans le but d'envoyer cet argent à sa mère qu'elle avait prémédité et accompli son forfait.

Ajoutons que l'état de Mme Rothschild reste grave.

Demandez un
PERNOD
(sans prénom)

La guerre civile en Chine

1.000 pirates tués ou noyés au cours d'un violent combat

On mande de Changhaï : **Vendredi matin, à 20 milles de Changhaï, les pirates qui terrorisaient la population à l'estuaire du Yang-Tsé, ont soutenu une lutte désespérée contre les troupes gouvernementales qui, après deux heures de combat, sont parvenues à les battre. Vingt des embarcations appartenant aux pirates ont été coulées. Mille pirates ont été noyés ou tués ; 250 ont été faits prisonniers. 2000 fusils et de grandes quantités de munitions ont été saisis.**

En vue de nouveaux combats

Six vapeurs sont arrivés à Canton, amenant six mille hommes de troupe de Han Kéou. Ceux-ci, commandés par le général Li Ming Shu, faisaient partie de l'armée Kouangsiste. Ils seront commandés désormais par le général Yu Chok Tak, qui gouvernera le Kouang Si au nom du gouvernement central.

Le quartier général de Tchang Kai Chek se trouve à Hsu Tchéou, d'où parlent les avions faisant des reconnaissances sur la voie ferrée de Lung Mai. Quatre divisions de troupes Mandchoues sont prêtes à pénétrer s'il est nécessaire, dans le Petchihli. Feng Yu Hsiang disposerait de 18 trains blindés, dont quatre circulent sur la voie ferrée de Pékin à Han Kéou.

Le « Forth-Worth » a tenu l'air pendant plus de sept jours

Le « Forth-Worth » a atterri dimanche, à 16 h. 05, c'est-à-dire après un vol continu de 172 h. 32, soit 7 jours 4 h. 32, battant ainsi le record du « Question-Mark » par 21 h. 52.

Lorsque le «Forth-Worth » a atterri, une foule enthousiaste, évaluée à 20.000 personnes, a enfoncé les barrères, rompu les cordons de police et envahi le terrain. Les femmes des deux aviateurs et le petit garçon de Robbins ont été portés en triomphe. Lorsqu'enfin le terrain eut été déblayé, les aviateurs qui portaient les traces d'une extrême fatigue ont pu descendre de leur appareil et ont posé devant l'objectif.

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC

Habitations à bon marché du Nord

Le Conseil d'administration de l'Office départemental des habitations à bon marché du Nord s'est réuni à la Préfecture, le lundi 27 mai 1929, à 14 heures.

Le Conseil a pris connaissance des résultats de l'enquête administrative effectuée sur la question de l'affectation d'un certain nombre de logements aux fonctionnaires civils et militaires. Il décide de poursuivre l'étude des solutions appropriées.

Est autorisée la construction, par adjonction au groupe de Croix, d'une maison d'angle entre la rue Holden et l'avenue Lacépède.

Maintenant ses précédentes résolutions dictées tant par des raisons de salubrité, d'hygiène et de conservation des immeubles que par le souci de maintenir la bonne harmonie entre les locataires, le Conseil d'administration se déclare opposé à l'installation de colombiers dans les maisons construites par l'Office et données en location.

Le paiement d'un dernier acompte sur les travaux de construction des groupes d'Hellemmes et de Wattrelos est autorisé.

Le Conseil prend l'engagement, exigé par la Commission d'attribution des prêts, d'affecter par préférence un dixième des logements prévus aux groupes d'Anzin-Hem-Lesquin-Phalempin-Roost-Warendin attrelos, aux fonctionnaires civils et militaires et, s'il y a lieu, un tiers aux occupeurs d'immeubles ayant fait l'objet d'un arrêté portant interdiction d'habiter, ou d'immeubles expropriés pour cause d'insalubrité.

"UN DUBONNET"
DONNE DE L'APPETIT POUR DEUX
REFUSEZ LES IMITATIONS

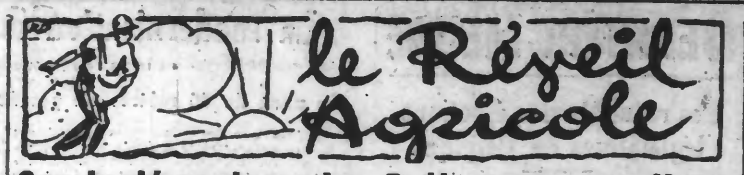

Sur le démariage des Betteraves sucrières

Les conditions climatériques restent anormales pour la saison et ne sont guère favorables aux diverses cultures en terre. Si la température s'est brusquement relevée la semaine dernière, les pluies dont le besoin se fait vivement sentir font toujours défaut. Les quelques ondées provoquées par les orages, sont tout à fait insuffisantes pour assurer le développement régulier de nos plantes cultivées.

Pour ce qui concerne les racines sucrières on ne peut encore rien pronostiquer : les semailles ont été faites dans une terre bien préparée et réchauffée, la levée en fut rapide et on ne signale pas d'invasion inquiétante d'insectes, ni de maladies. Il n'y a rien de mieux qu'une bonne levée pour arriver à une régularité suffisante dans la mise en place.

Les travaux d'entretien sont commencés, et la recommandation d'entreprendre un premier binage dès l'apparition des lignes est maintenant mise partout en pratique.

Il convient aussi d'observer que le démariage opéré aussitôt que possible est celui qui donne le plus de chance d'un rendement élevé, alors que le démariage tardif est toujours funeste au semis le plus vigoureux. On cite couramment des cas dans lesquels, sur le même sol, les betteraves démariées huit jours plus tôt, ont donné à l'hectare un rendement de 6 à 8.000 kilos, supérieur à celui des racines démariées après.

M. Tétard, avec beaucoup de justesse signalait à une séance de la Société Nationale d'Agriculture, l'importance qu'il y avait à laisser toujours le plant le plus fort, lors du démariage Il rappelait les expériences du Dr Briem, en Allemagne qui montrent que ce choix du plant, peut parfois accroître la récolte de 11.000 à 14.000 kilos à l'hectare.

Choisir les plus beaux plants, et ensuite conserver entre ces plants un intervalle aussi régulier que possible : c'est, dit M. Hitier, professeur à l'Institut agronomique, parce qu'on a soin de prendre ces précautions, que dans les champs d'expériences, par exemple, on obtient souvent des rendements tellement élevés, que parfois ils ne paraissent plus vraisemblables. Tel est le cas pour les admirables champs d'expériences de M. Fl. Despriez, à Cappelle.

Tel est le cas pour les cultures de betteraves en Allemagne ; une des choses qui frappe le plus, le cultivateur français est certainement lorsqu'il visite les plantations betteravières de ce pays, la régularité des racines : pas un vide, des intervalles rigoureusement égaux entre les betteraves.

Evidemment, nous ne disposons pas de la main-d'œuvre nombreuse et souple que possèdent les Allemands. Mais ce que nous devons faire, c'est de redoubler d'attention et de surveillance au moment du démariage, et dût-on verser une prime supplémentaire aux tâcherons chargés du travail, si l'opération est soignée, on y aura certes, un grand avantage encore.

Le paiement de primes pour la qualité du travail de démariage des racines. — Il est de fait, que les petits cultivateurs qui n'emblavent que des surfaces peu importantes en betteraves, et qui exécutent les travaux avec les membres de leur famille, obtiennent un rendement beaucoup plus élevé que les grandes exploitations qui emploient une main-d'œuvre étrangère.

Pour récompenser les bons ouvriers et pour donner un stimulant aux ouvriers indifférents, on peut envisager l'attribution de primes ; M. Luder, directeur du Domaine de Trotha (Allemagne) préconise deux sortes de primes : les unes d'après le rendement de la récolte, d'autres basées sur la bonne exécution des travaux eux-mêmes.

D'après les rendements, si on admet par exemple un rendement minimum de 30.000 kilogr. par hectare, on donnera des primes, pour les rendements plus élevés, à raison de 10 francs par tonne supplémentaire jusqu'à 35.000 kilos, et 20 francs par tonne au-dessus de cette quantité.

Comme le rendement n'est connu que bien longtemps après les façons culturales, d'autres primes sont basées sur la qualité du travail fourni. On prend en considération : 1° le nombre de pieds laissés par hectare ; 2° le nombre de plantes qui ont été laissées en double ; 3° les mauvaises herbes qui ont été laissées ; 4° les parties qui n'ont pas été binées.

Sur l'ensemble des parties démariées et binées on prendrait au hasard deux petites parcelles de 15 à 20 mètres carrés, sur lesquelles on examinerait les quatre points indiqués ci-dessus. On ferait une moyenne des résultats constatés sur les deux parcelles. Chaque plante manquante, chaque plante laissée en double, chaque mauvaise herbe oubliée, chaque partie non binée, compterait comme une faute. Si la somme des fautes dépasse 9, aucune prime n'est versée. Pour chaque parcelle sans faute on compterait 10 points ; on retrancherait un point par 5 fautes.

A titre d'exemple, parcell sans faute avec 160 racines par 20 mètres carrés, soit 80.000 à l'hectarc. Par l'examen du travail on trouve 150 racines au lieu de 160 soit 10 fautes ; 5 betteraves doubles, 5 fautes ; 3 mauvaises herbes, 3 fautes ; 7 parties non binées. 7 fautes. Total : 25 fautes.

Pour 5 fautes, on retranche 1 point : il reste donc 5 points, à 6 francs le point, cela fait une prime de 30 francs par hectare.

On peut donner une autre valeur au point, de façon à réduire ou à augmenter la prime.

LABOR.

Le régime des poulettes pondeuses en hiver

Les races lourdes : « Coucou de Malines », « Faverolles » et « Langshans » pour ne citer que quelques unes ont aujourd'hui la moitié de leur taille ; j'entends celles qui ont été mises en incubation en février, afin d'en faire des pondeuses dès octobre ou novembre.

Il convient de faire deux groupements de nos élèves. Les coquelets, sauf les plus beaux réservés comme reproducteurs, doivent être nourris de toute autre façon que les poulettes ; Les premiers pour faire de la chair grasse, les secondes pour leur donner du muscle et en faire des pondeuses actives.

Les coquelets et quelques poulettes qui n'auraient pas les caractères, formes, plumage ou couleur, exigées par les monographies, seront nourries avec des pâtées humides qui seront mises à leur disposition et composées de pommes-de-terre, farine de maïs, farine d'orge mouillé de lait et tenus dans une demi-obscurité. Ils doivent dormir le plus possible. Il s'agit en un mot d'en faire des poulets gras pour la table. Il importe de les consommer tôt ; les sacrifier vers la fin du troisième mois, avant qu'ils ne fassent des plumes, époque où ils perdent du poids en viande.

Les pouletites au contraire doivent être mises en liberté, au grand jour, au soleil, pour leur donner de la vigueur, du muscle. Leur servir des pâtées riches le matin : tourteau d'arachide, farine de poisson, phosphate pour l'ossature, manioc, avoine aplatie ; graines le soir : riz non décortiqué, froment, maïs concassé, froment, millet plat, sorgo.

Contrairement au traitement des élèves destinés à la table il est de première importance de leur donner le plus de liberté possible ; qu'ils puissent surtout chercher eux-mêmes sur le gazon, dans les haies et les buissons les insectes, vers, mouches et picorer, de bonne heure et tard, les mille petits riens qui en feront des pouletites solides pour la ponte.

On ne saurait conseiller de leur donner trop tôt la nourriture azotée qui les ferait mettre en ponte en août ou septembre ; les races lourdes se mettent volontier à couver. Cet écueil doit être évité ; ce serait perdre la ponte d'hiver, car elles pourraient être en mue en octobre.

Les ingrédients qui doivent composer les pâtées dans le but d'élever notre nouveau troupeau ne sont donnés ici que pour indiquer « grosso-modo » le régime nécessaire pour faire de la viande ou des volailles de ponte ; mais nous tenons à dire que de savants spécialistes ont indiqué des compositions parfaitement équilibrées et comme beaucoup de petits éleveurs n'ont pas le temps d'étudier de près ces régimes différents d'où dépend le succès ou l'échec nous les renvoyons aux maisons s'occupant spécialement de la question.

PIERRE DE LILLE.

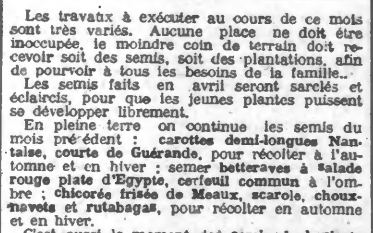

Les Travaux de Juin

Les travaux à exécuter au cours de ce mois sont très variés. Aucune place ne doit être inoccupée, le moindre coin de terrain doit recevoir soit des semis, soit des plantations, afin de pourvoir à tous les besoins de la famille.

Les semis faits en avril seront sarclés et éclaircis, pour que les jeunes plantes puissent se développer librement.

En pleine terre on continue les semis du mois précédent : **carottes demi-longues Nantaise, courte de Guérande**, pour récolter à l'automne et en hiver ; **semer betteraves à salade rouge plate d'Egypte, cerfeuil commun** à l'ombre ; **chicorée frisée de Meaux, scarole, choux-navets et rutabagas**, pour récolter en automne et en hiver.

C'est aussi le moment des **semis de haricots** sur des surfaces importantes : échelonner ces semis de quinzaine en quinzaine pour que la récolte soit régulière jusqu'aux gelées.

Les pommes de terre plantées fin mars et avril doivent être buttées ; vers le 20 juin, traiter contre le mildiou avec la bouillie bordelaise ou bourguignonne neutre à 1,5 % de sulfate de cuivre.

Après le 15 juin on cesse la cueillette des asperges. Arroser les fraisiers chaque jour pour assurer une récolte abondante et régulière ; les coulants seront enlevées à mesure de leur venue avec le plus grand soin.

On plante les choux d'été et les derniers choux de Bruxelles.

DÉBOUCHÉS POUR LES ASPERGES DE CONSERVE

La consommation en asperges de conserve est assez importante en Suède pour représenter un trafic de près de 250.000 couronnes à l'importation. Jusqu'à présent, ce marché est dominé par les exportateurs allemands, et la part de la France est loin d'être aussi importante qu'elle le devait.

Si par une action méthodique on parvenait à offrir un produit conforme au goût suédois — asperges pelées — on pourrait arriver, pour les asperges à ceux obtenues pour les pâtées de foie gras dont les importations totales en Suède se sont élevées en 1925 pour les pâtés en boîte à 13.942 kilos, sur lesquels 10.780 provenaient de France, et en ce qui concerne les pâtés en terrine et en croûte, à 2.000 kilos dont 1.770 de France.

CONTRE toutes les MALADIES INFECTIEUSES employez le CURAZOL de R. MARTIN à Feignies
(Voir plus loin aux Annonces)

ECHOS ET INFORMATIONS

LE MÉCONTENTEMENT DANS LES MILIEUX AGRICOLES

M. de Monicault président du Groupe parlementaire de défense paysanne vient d'exposer ainsi la gravité de la situation actuelle de l'agriculture.

Après avoir noté l'agitation qui se révèle dans les milieux agricoles producteurs de blé, de lait, viticulteurs, etc. M. de Monicault a soutenu que les agriculteurs sont mal compris du Parlement et de l'opinion publique. Nul ne proteste contre la hausse des produits manufacturés, mais on ne cesse de protester contre la hausse des produits agricoles.

SOUFRE ET PHOSPHATES BRUTS

Les recherches poursuivies en Allemagne par Kalusky sur l'action réciproque du soufre et des phosphates incorporés au sol ont montré que l'acide phosphorique des phosphates bruts devenait parfaitement soluble, mis ainsi en présence du soufre.

Ce dernier produit doit être fourni sous une forme soluble et assimilable.

LES LIVRAISONS ALLEMANDES D'ENGRAIS AZOTÉS

Du 1er septembre 1928 au 31 mars 1929, l'Allemagne a livré au titre du plan Dawes 182.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, dont 15.200 tonnes pour la France, 17.000 pour le Japon et 12.000 pour la Belgique.

LE DROIT DE COALITION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES

« Le Journal Officiel » vient de promulguer le projet de convention concernant les droits d'association et de coalition des travailleurs agricoles, adopté par la conférence internationale des travailleurs agricoles, adopté par le C.I. du Travail, dans sa session tenue à Genève, du 25 octobre au 19 novembre 1926.

EQUILIBREZ VOS FUMURES

A la suite d'une intéressante conférence de M. Géray, professeur d'agriculture, sur l'emploi des engrais, donnée au Comice agricole de Cambrai, son Président, M. Fernand Leriche, ajoutait, après avoir remercié le conférencier, que : l'emploi des engrais chimiques doit augmenter les rendements quand ils sont judicieusement employés.

Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi et M. Leriche cite le cas d'un cultivateur qui, l'année dernière, avait produit des betteraves qui possédaient une luxuriante frondaison de feuilles, mais peu de racines.

Ayant demandé au cultivateur quel engrais il avait mis pour obtenir une pareille récolte celui-ci avoua qu'il avait mis du fumier et complété cette fumure par 600 kilogr. de sulfate d'ammoniaque et 300 kilogr. de nitrate de soude à l'hectare.

Le Président eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'il avait employé beaucoup trop d'engrais azotés et pas assez d'engrais phosphatés et potassiques et que sa récolte ne payerait pas la dépense qu'il avait faite.

Le réglement officiel du Concours

L'Office départemental agricole du Nord publie ainsi l'annonce officielle du Concours National du Blé :

« En exécution d'instructions de M. le Ministre de l'Agriculture, l'Office départemental agricole organise en 1929 un concours de culture de blé auquel pourront participer tous les agriculteurs du département, à la condition qu'ils ne soient ni industriels, ni commerçants et qu'ils n'aient pas bénéficié d'un prix cultural l'an dernier, lors du Concours de Prime d'honneur.

Les candidats seront classés en trois catégories :

« Première catégorie. — Exploitations de plus de 50 hectares.

« Deuxième catégorie. — Exploitations de 15 à 50 hectares.

« Troisième catégorie. — Exploitations de moins de 15 hectares.

« Dans chaque catégorie, la première exploitation classée recevra un prix d'honneur de 2.000 fr. ainsi qu'une plaquette artistique établie par les soins du Ministère de l'Agriculture ; cette plaquette leur sera remise solennellement dans des conditions qui seront précisées ultérieurement. Les autres exploitations reconnues suffisamment méritantes recevront de la Société des Agriculteurs du Nord, mandatée spécialement à ce sujet par l'Office départemental, des plaquettes ou des médailles.

« Dans le cadre de chaque chaire d'Agriculture, un jury local fera la visite et le classement des cultures présentées ; un jury départemental constitué par le directeur des services agricoles et deux agriculteurs désignés respectivement par l'Office départemental agricole et la Chambre d'Agriculture du Nord visitera ensuite pour chaque catégorie les fermes présentées en première ligne. Ces visites se feront entre le 1er et le 15 juillet.

« Il sera tenu compte pour le classement :

1° De l'état des cultures : rendement apparent, pureté, état sanitaire, propreté.

2° Du rapport entre la superficie consacrée au blé et la surface totale des terres sous labour.

3° De la fumure.

4° Des soins apportés à la préparation du sol.

5° Des soins apportés à la préparation des semences.

6° Du mode de semis et des soins d'entretien donnés au blé.

« Pour être admis à concourir, les candidats devront :

« 1° Faire parvenir une déclaration écrite avant le 1er juin 1929 au Président de l'Office départemental agricole, 15, rue des Vieux-Murs à Lille.

« 2° Remplir et retourner à la même adresse, pour le 15 juin 1929, un questionnaire spécial qui leur sera adressé dès réception de leur déclaration.

« NOTA. — Un journal de la région : « LE REVEIL DU NORD », ayant fait savoir à l'Office départemental qu'il désirait compléter les encouragements officiels aux bons planteurs de blé, l'Office a cru devoir lui laisser toute latitude sur la manière de répartir les sommes dont il dispose ; l'Office communiquera à ce journal le classement des exploitations aussitôt que les visites seront terminées. »

⁂

Pour le Pas-de-Calais, les déclarations doivent être adressées au Président de l'Office Agricole Départemental, à Arras, rue Lamartine, 35.

La liste de prix de l'État et du "Réveil du Nord"

Voici la liste des prix qui seront décernés par l'État et le « Réveil du Nord » aux lauréats du concours dans le département du Nord d'une part et dans le département du Pas-de-Calais d'autre part :

GRANDE CULTURE

PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat : 2.000 francs, plus la plaquette-or du « Réveil du Nord » et le diplôme du « Réveil du Nord ».

DEUXIÈME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le «Réveil du Nord» ainsi que la plaquette-argent du « Réveil du Nord » et le diplôme du «Réveil du Nord »

MOYENNE CULTURE

PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat, 2.000 francs plus la plaquette-or du «Réveil du Nord », et le diplôme du « Réveil du Nord ».

DEUXIÈME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « Réveil du Nord », ainsi que la plaquette-argent du «Réveil du Nord » et le diplôme du « Réveil du Nord ».

TROISIÈME PRIX. — 500 france en espèces offerts par le « Réveil du Nord ».

PETITE CULTURE

PREMIER PRIX. — Donné par l'Etat, 2.000 francs plus la plaquette-or du «Réveil du Nord » et le diplôme du « Réveil du Nord ».

DEUXIÈME PRIX. — 1.000 francs en espèces offerts par le « Réveil du Nord » ainsi que la plaquette argent du «Réveil du Nord » et le diplôme du «Réveil du Nord ».

TROISIÈME PRIX. — 500 francs en espèces offerts par le « Réveil du Nord » plus la médaille-argent du « Réveil du Nord » et le diplôme du « Réveil du Nord »

QUATRIÈME PRIX.— 300 francs en espèces offerts par le « Réveil du Nord », plus la médaille bronze du « Réveil du Nord » et le diplôme du « Réveil du Nord ».

CINQUIÈME PRIX. — 200 francs en espèces offerts par le « Réveil du Nord », plus la médaille bronze du « Réveil du Nord » et le diplôme du « Réveil du Nord ».

ÉLUS !
Voici votre livre :
L'AVOCAT DES MAIRES
Conseillers Municipaux, Conseillers d'Arrondiss. Conseillers Généraux, Secrétaires de Mairie
par
HENRI CORBEL
Bibliothécaire communal
Nouvelle édition revue et mise à jour
Ce livre sans pareil, qui contient tout le droit municipal, est indispensable à tout élu comme à toute commune. Avec lui, plus d'ennuis, plus de recherches, plus de tracas. Tout devient facile. C'est le véritable CODE de la commune.
Un beau volume relié de 860 pages : 40 fr.
ALBIN MICHEL, Éd. 22, r. Huyghens, PARIS

T. S. F.

Le 86e Concert Radiophonique du "Réveil du Nord"

Les artistes qui y participeront

M. COUSSART

C'est demain mercredi, à partir de 19 h. 30, que le Poste Radio P. T. T. Nord, à Lille, diffusera le 86e Concert organisé et offert par notre journal, avec le concours de :

M. Coussart, premier basse des Théâtres de Nice, de Nantes et de l'« Office International des Spectacles », (4 rue du Prieur, à Lille)
M. Aug. Labbe, chroniqueur patoisant du « Réveil du Nord ».
Mme Martha Hayem pianiste de l'Opéra de Lille.

L'Orchestre de Radio P. T. T. Nord, directeur, M. Henri Hespel.

Les émissions d'aujourd'hui

RADIO P.T.T. NORD A LILLE. — (247 m. 60). — Mardi 28 mai. — 13 h. 30 : Ouverture comique ; Allegretto et menuet ; Pages d'Album, petite suite ; Air ; Dolly ; Danse Symphonique ; Véronique — 13 h. 35 : Cours ; informations. — 19 heures 15 : Communiqués. — Cours. — 19 h. 40 : Causerie agricole ; « L'enroulement de la pomme de terre », par M. Tribondeau, directeur des Services agricoles du Pas-de-Calais. — 20 h. : La demi-heure littéraire offerte par le Syndicat des Librairies du Nord ; Causerie faite par M. Wringinghien, professeur agrégé au Lycée Faidherbe. — 20 h. 30 : Radio-concert organisé et offert par l'Association d'amateurs Radio-Roubaix, et donné à Notre-Dame de Roubaix. Programme : 1. Introduction et menuet gothique, au grand orgue, M. Pierre Pœrs ; 2. Hymne à Jeanne d'Arc, chanté par Mlle Farvacques, accompagnée par Mlle Carlier ; violoniste, M. Pierre Peers, violoncelliste, à l'orgue de M. Edonard Peers ; 3° Cantilène, pour orgue par M. Edouard Peers ; 4. Panis, par Mlle Farvacques, accompagnée par Mlle Carlier et M. Peers ; 5. Andante Religioso, par Mlle Carlier, violoniste, accompagné par M. Peers ; 6. Pastorale, pour grand orgue, par M. Pierre Peers ; 7. Sérénade, pour violon, violoncelle et orgue, par MM. Carlier, M. Pierre Edouard Pers ; 8. Ave Maria, par Mlle Farvacques ; 9. Prière, par M. Peers ; 10. Hymne à Sainte-Cécile ; 11. Ave Maria Stella. — Informations du « Réveil du Nord ».

RADIO-PARIS (1.744 m.). — 12 h. 30 : Disques. — 15 h. 45 : Concert : Croquis d'Espagne, orchestre ; Romance ; Danse espagnole, violon ; Carnaval, orchestre ; Rêves ; Prélude, piano ; Nocturne, orchestre ; Sonate, violoncelle ; Ballet.

RADIO-PARIS (1.744 m.). — 12 h. 30 : Disques. — 15 h. 45 : concert : Croquis d'Espagne, orchestre ; Romance ; Danse espagnole, violon ; Carnaval, orchestre ; Rêves ; Prélude, piano ; Sonate, violoncelle ; Ballet Louis XIV, orchestre ; 18 h. 35 : Disques. — 19 h. 30 : Cours d'anglais. — 20 h. : Chronique littéraire. — 20 h. 35 : Le Chemineau, avec le concours de Mmes Madeleine Mathieu, de l'Opéra-Comique, Maryse Dietz, de MM. Beckmans, capitaine de l'Opéra-Comique ; Ernst de l'Opéra, Reginald.

TOU REIFFEL (1.470 m.). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 30 : Concert.

RADIO-TOULOUSE (382 m. 7). — 12 h. 45 : Soli, chansons, espagnoles, diction. — 20 h. 30 : Concert symphonique : Ballade ; Mariage en Orient ; Valse du pas des fleurs ; Siances pour violon ; Douce caresse ; Amour discret. Fragments d'opéras : La franc-tireur, ouverture ; Le Roi d'Ys ; Air de Marguerite ; Rédondiale ; Charme des jours passés, Air de Phanuel ; Sigurd ; Le bruit des champs s'éteint ; Rigoletto ; Qu'une belle, Comme la plume au vent ; Les Pecheurs de perles ; Duo : C'est toi, qu'enfin je revois.

DAVENTRY 5 XX (1.562 m. 5). — 11 h. 6 Gramophone. — 12 h. : Concert. — 13h : Orchestre. — 15 h. 3 0 : Intermède. — 16 h. : Orchestre. — 17 h. 15 : Pour les enfants. — 18 h. : Poèmes. — 18 h. 30 : Intermède musical. — 18h.45 : Quatuor de Haydn. — 19 h. 45 : Musique militaire. — 21 h. 50 : Vaudeville.

DAVENTRY (462 m. 3). — 15 heures et 16 h. 2 Orchestre. — 20 h. : Hiamatha, poème musical.

RADIO-BRUXELLES (511 m. 9). — 17 h. : Musique de chambre. — 18 h. 30 : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15 : La Bohémienne ; En chemise. — 20 h. 30 : Suite printanière ; Ton souvenir ; Le charleston ; Czar et charpentier — 21 h. : En Arménie ; De la Moselle au Rhin ; Eva, valse. — 21 h. 15 : La chanson française du 12e au 16e siècle. — 21 h. 55 : Quelques danses.

STUTTGART (374 m. 1). — 10 h. 30, 12 h. et 13 h. 55. — Disques. — 16 h. : Concert. — 21 h. 30 : Musique nouvelle ; Musique de chrasserie.

LANGENBERG (462 m. 9). — 10 h. 15 : Disques — 13 h. 5 : Opérettes ; œuvres de Lehar, Oscar Strauss, Kalman. — 17 h. 45 : Musique classique. — 19 h. 15 : Lectures françaises. — 20 h. : Un verre d'eau, pièce de Scribe.

HILVERSUM (1.071 m. 7). — 17 h. 41 : Trio. — 20 h. 10 et 20 h. 55 : concerts.

RÈGLES douloureuses, irrégulières, insuffisantes, interrompues, retardées. Guérison assurée par le LYROL, nouvelle et unique méthode de traitement à double action, nettement comparable aux produits similaires. Envoi franco 35fr. La cure complète (3 bidons) 100 fr. Labor. LACROIX, Service YA 22, Boul. Sébastopol, Paris (Toutes Pharmacies).

Fédération des Radios-Clubs de la région du Nord

On nous communique :

« MM. les amateurs sans-filistes des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont informés que le Radio-Club de Lille viant, d'accord notamment avec les Radios-Clubs de Roubaix, Tourcoing et Valenciennes, de reprendre l'idée d'une Fédération à reorganiser entre les différents Radios-Clubs des deux départements.

Une assemblée générale constitutive aura lieu à Lille, le 9 juin, à 14 heures, dans la salle de la Taverne Excelsior, rue Faidherbe, Passage Centenaire, à Lille.

Les Radios-Clubs les plus en vue ont reçu un projet de statuts de l'organisation projetée. Mais il se peut que des groupements aient été oubliés.

Ces Radios-Clubs du Nord et du Pas-de-Calais voudront bien se considérer comme cordialement invités à assister à la dite assemblée générale constitutive. Et, dès à présent si la question les intéresse, ils peuvent demander un exemplaire des statuts à M. Royer, président du Radio-Club de Lille, 6, rue Georges-Maertens, à Lille.

En tout état de cause, les Radios-Clubs oubliés sont priés de se faire connaître.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION.
du sang sont facilement évitables par un traitement aisé et agréable de THÉ DE JOUVENCE merveilleux régulateur des fonctions du cœur et de l'organisme tout entier. Toutes Pharm. Laboratoires Pale, 9, pl. Félix-Faure, Paris. La boîte 5 fr., franco 5 fr. 75. —10—

FEUILLETON DU 28 MAI 1929. — N° 89.

PAR HENRI DEMESSE

La fiancée du condamné

— Un extrait de naissance de l'enfant, répondit l'ex-femme de chambre.

— Mais, objecta le faux Anglais, puisque, ainsi que vous me l'avez dit, le père de la jeune fille ayant intérêt à annihiler toute preuve de la reconnaissance qu'il avait faite, a déchiré avant de disparaître la page de l'état civil où cette reconnaissance était constatée, comment avez-vous pu vous procurer cet extrait de naissance ?

— Peu importe, dit Julie... J'ai cette pièce et elle est en règle.

Elle ne voulait pas faire connaître à son étrange protecteur certains détails qui pouvaient la compromettre.

On se souvient que Julie avait trouvé dans la chambre de Mme Durandeau agonisante l'extrait de naissance de l'enfant issu de la veuve et de M. de Lornac.

C'est cette pièce importante que la maîtresse de Matapan avait si soigneusement gardée avec d'autres papiers dans le coffret dont s'était emparé de vive force l'aubergiste de l'hôtel de « l'Homme armé », le sieur Pierron, — coffret que Rodriguez avait fort à temps vidé.

— Mais le père de l'enfant, interrogea sir Charles Lown, a donc reparu ?...

—Oui, et depuis plusieurs mois, répondit Julie... Un sien oncle, dont il est l'héritier unique, étant mort et lui ayant laissé une fortune évaluée à huit millions de francs.

— De telle sorte, dit le gentleman, que votre fille adoptive, pouvant prouver qu'elle est fille légitime de cet homme, hériterait de cette fortune dans le cas où son père mourrait.

— Justement ! fit Julie.

Le docteur Maxime se leva pour cacher son émoi.

— Ce n'est pas tout, poursuivit la maîtresse de Matapan... cet homme est sur le point de se marier... Il doit, paraît-il, épouser prochainement une veuve richissime... la veuve d'un homme qui a été assassiné par son beau-fils, la baronne de Harting.

Sir Charles Lown tressaillit, mais la vieille ne remarqua pas son tressaillement.

— La baronne de Harting ! dit le gentleman... Comment savez-vous ce détail ?

— Dame ! répondit Julie... vous comprenez que la question m'intéresse assez vivement pour que je me préoccupe des faits et gestes du personnage.

— Et, demanda sir Charles Lown, tout frémissant, quel est le nom de cet homme ?

Julie répondit sans hésiter.

— Le comte Charles de Lornac.

Elle ajouta :

— Je vous ai fait connaître mon secret... Vous m'avez promis de m'aider... Je compte sur votre bonté.

— Je vous aiderai, répondit sir Charles Lown. Je vous aiderai, je vous le promets... Il y a là une belle action à accomplir... Je serai heureux d'en prendre ma part... Le moment est bien choisi...

« Ce père sera certainement heureux de retrouver sa fille... Je m'en charge... Vous serez récompensée comme vous le méritez. D'abord, il faut chercher la jeune fille. Je verrai à ce sujet le préfet de police, aujourd'hui même, il est de mes amis et n'a rien à me refuser. Je vais mettre des agents en campagne... Avant huit jours, nous saurons où est Rosita... Jusque-là ne parlez de cette affaire à qui que ce soit... Cela est, vous le comprenez, de la plus haute importance.

Il réfléchit.

— Ah ! dit-il, comme s'il avait oublié un détail utile... il importe que vous mettiez entre mes mains l'extrait de naissance de l'enfant

— Je vous l'apporterai ce soir, dit Julie.

— Fort bien, reprit le faux Anglais... Bénissez le ciel qui vous a mis sur ma route, madame... Avant peu, je vous en répondrai, nous aurons réussi... Comptez sur moi.

Il regarda Julie dont la tenue était pleine.

— J'y songe ! dit-il... J'y songe !... Attendez !...

Il tira de son portefeuille un billet de mille francs qu'il remit à la vieille.

— Prenez cet argent, madame, dit-il... Prenez cet argent dont vous avez certainement besoin.

Cela acheva d'endoctriner Julie, qui se confondit en remerciements.

Sir Charles Lown, toujours avec le même flegme, lui fit comprendre qu'elle n'avait pas besoin de le remercier.

Il reconduisit l'ex-femme de chambre.

— Allez ! madame ! allez ! dit-il. Et apportez-moi sans faute, aujourd'hui même, l'extrait de naissance de l'enfant !...

— Ce soir même ! répondit Julie.

Elle sortit.

Resté seul, sir Charles Lown s'assit et songea.

— Eh bien ! mais, dit-il, je cherchais un moyen de piper l'héritage du baron... J'ai trouvé... C'est très simple... Je vais, moi, sir Charles Lown, épouser Rosita, ma maîtresse, fille de M. de Lornac... M. de Lornac, de son côté, va épouser la baronne de Harting, ma mère !... — Il se reprit : la mère du docteur Cointet, décédé... Assurément, par contrat, ils se donneront leur fortune au dernier vivant !... Or, si Mme de Lornac meurt, M. de Lornac héritera d'elle et s'il meurt, Rosita, devenue lady Charles Lown, héritera de lui... Et je palperai non seulement la fortune du baron de Harting, mais encore celle de M. de Lornac... Allons, à l'œuvre !... Et Satan veuille que je réussisse cette fois !...

XXXIII

M. Cambournac occupait l'une des premières places de la magistrature.

Il avait su manœuvrer si habilement que les événements politiques n'avaient point entamé sa situation.

Il avait opéré, toujours à point, une retraite savante.

Ah ! il avait fait son chemin depuis vingt ans !

Cet homme adroit, mais sans scrupules gênants, était très « considéré ».

Il habitait un magnifique appartement situé rue de Rivoli, proche la place de la Concorde, dont les fenêtres donnaient sur la terrasse des Feuillants du jardin des Tuileries.

C'est dans cet appartement que M. Cambournac venait de rentrer au sortir de l'église, où il avait assisté au mariage du comte de Lornac et de la veuve du baron de Harting, mariage aristocratique où le « Tout-Paris » assistait.

Le magistrat pénétra dans une pièce très élégamment meublée qui lui servait de cabinet de travail.

— J'attends quelqu'un, dit-il à son domestique... un homme qui doit venir